

L'actu du Mois ! Au chevet des médecins de montagne lors des questions d'actualité

Le 28 septembre dernier, lors des questions d'actualité, j'ai interpellé le Gouvernement s'agissant des dysfonctionnements constatés dans le versement des compensations dues aux médecins de montagne à la suite de la crise sanitaire et de la non-ouverture des remontées mécaniques durant l'hiver 2021-2021, mettant en péril l'activité de certains après une chute de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 58 % à l'hiver dernier.

Véritables cliniques de proximité, ces 300 médecins généralistes qui exercent dans nos stations de ski assurent une couverture médicale de proximité essentielle en prenant en charge entre 130 et 140 000 accidents liés aux sports d'hiver chaque année. Au-delà, ils constituent un maillage médical essentiel pour nos populations permanentes situées dans des zones enclavées ou difficiles d'accès.

Sous la pression des élus de la montagne, le gouvernement a corrigé leur dispositif d'indemnisation dit DIPA3 qui se réfère désormais à leur revenu mensuel en lieu et place de la moyenne annuelle des revenus pour mieux prendre en compte cette saisonnalité. Or, dans les faits, ce nouveau mode de calcul n'est pas encore appliqué sur le terrain, les CPAM n'ayant pas encore reçu les consignes relatives à ce changement de mode de calcul !

A l'approche de la saison hivernale, j'ai rappelé à la Ministre déléguée Brigitte Bourguignon chargée de l'Autonomie, la nécessité que les CPAM appliquent ce changement des critères de calcul sans tarder afin de ne pas priver ces médecins de montagne des compensations financières promises et éviter ainsi de les fragiliser davantage.

La ministre a pris des engagements en m'informant du versement d'une régularisation via un versement complémentaire dès que sera calculé pour chaque professionnel le montant définitif de son aide. Cette dernière sera indexée aux revenus des mois équivalents des années précédentes. La Ministre a enfin précisé que les paramètres précis de cette saisonnalité seront bien communiqués en amont tant aux professionnels qu'aux caisses primaires d'assurance maladie.

Je serai particulièrement vigilante sur cette question cruciale pour le maintien de notre réseau de médecins de montagne.

Retrouvez l'intégralité de ma question et la réponse du gouvernement sur [ce lien](#).

Mobilisée pour faire face à la problématique du loup et préserver le pastoralisme

Depuis plusieurs mois, les éleveurs de nos massifs sont confrontés à une recrudescence des attaques de loups partout en France, causant des pertes animales inestimables et surtout un désarroi profond de nos agriculteurs.

Face à l'augmentation très sensible du nombre de loups ces dernières années, la pression sur les troupeaux s'est accrue.

Force est de constater que les mesures de protection se révèlent aujourd'hui insuffisantes. Le « Plan loup » est obsolète et inadapté à nos montagnes de haute-altitude. Bien plus donc qu'une simple activité économique, l'agropastoralisme contribue au maintien d'un savoir-faire unique et à l'entretien des paysages. **Elle est essentielle à nos territoires de montagne : nous avons le devoir de soutenir cette activité essentielle et de défendre nos agriculteurs.**

Aussi, j'ai proposé à tous les parlementaires de massifs de cosigner **mon courrier adressé à Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, visant à le sensibiliser sur cette problématique et à solliciter une rencontre avec lui afin d'échanger sur ce sujet crucial! Il y a urgence à agir!** Retrouvez l'intégralité de ce courrier à [télécharger en cliquant sur ce lien](#).

Statut des sapeurs pompiers



Le 7 septembre dernier, Françoise Dumont, Sénatrice du Var, s'est rendue en Haute-

Savoie en tant que co rapporteur avec mon collègue Loïc Hervé, de la proposition de loi visant à **consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnel.** Ce fut l'occasion de lui faire découvrir les performances du centre de traitement et de régulation des appels, commun SDIS - SAMU dont la Haute-Savoie s'est dotée de façon précurseur dès 1996 ! Un exemple d'organisation voué à être désormais étendu sur tout le territoire.

Mes dernières questions parlementaires

- ➔ Question écrite sur la précarité des femmes auto-entrepreneuses durant leur grossesse.
- ➔ Question écrite s'agissant de la situation fragilisée de la filière laitière de montagne suite aux derniers arbitrages intervenus dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).
- ➔ Question écrite concernant l'état des finances des collectivités supports de stations de tourisme.

Retrouvez l'intégralité de mes questions parlementaires au lien suivant: [questions parlementaires](#).

#Sénatrice sur le terrain, à l'écoute des élus !

Inauguration de l'alpage école de Sulens, unique en France!

Situé dans un site magnifique sur la commune de Serraval, cet alpage permet aux élèves de se former à la conduite du troupeau et à la traite ainsi qu'à la transformation fromagère avec la partenariat de l'Ecole Nationale du lait de la Roche sur Foron.

Les formations s'adressent également aux établissements agricoles (ISETA Maisons Familiales et rurales) dans les domaines de la forêt, de l'environnement et de l'accueil du public en alpage.

Des chantiers formation sont organisés et les publics adultes sont également accueillis dans le cadre de formations professionnelles innovantes.

Le site a donc pour vocation d'être d'une part un site de formation, et d'autre part un centre d'innovations pastorales, forestières et environnementales.

Aux côtés de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, du département de la Haute-Savoie et de l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes a également été un important partenaire financier.



La région à vos côtés!



➔ Reprise des travaux à la région Auvergne-Rhône-Alpes, le 9 septembre, avec la réunion des deux commissions auxquelles j'appartiens:

- *Commission Montagne* : je remercie Gilles Chabert et Fabrice Pannekoucke de m'avoir désignée vice-présidente de cette commission importante pour le soutien à notre économie montagnarde à travers le plan montagne (soutien à la neige de culture, hébergement, ascenseurs valleens, aides aux petites stations...), les politiques de massif et le plan de relance
- *Commission Transports* avec notamment un volet ferroviaire crucial pour notre département

➔ Le 15 septembre, le président de la région, Laurent Wauquiez, a présenté aux acteurs de la montagne, un plan ambitieux de 100 millions d'euros sur la période 2021-2028 pour faire d'Auvergne Rhone-Alpes la première montagne durable d'Europe!

➔ Remise des prix de la 1ère Edition de l'Eco Tremplin Radio Mont-Blanc à Theyez qui récompensent les entreprises qui s'engagent en faveur du développement durable.

Au regard de son action essentielle en faveur de l'environnement et du développement économique, la Région Auvergne - Rhône-Alpes était partenaire de ce projet. Au nom de Laurent Wauquiez, j'ai eu l'honneur de décerner le trophée "made in local" à Monsieur Bruno REY, dirigeant de l'entreprise Dahuts, fabricant de mobilier et d'agencement zéro déchet basé sur l'économie circulaire. Bravo à la direction de Radio Mont Blanc pour cette belle initiative qui prouve que le développement économique et la création de richesses ne sont pas antagoniques à la préservation de l'environnement et de nos ressources!



EN BREF

➔ Hommage rendu à Robert Morel, Maire de la Forclaz de 1935 à 1939 puis de 1945 à 1983 et conseiller général du canton du Biot de 1951 à 1970. Homme d'influence, bâtisseur et visionnaire, les Forclands lui doivent toutes les infrastructures sur lesquelles le village s'appuie aujourd'hui. L'école portera désormais son nom. Une belle initiative de Maryse Grenat et de l'ensemble du Conseil Municipal de la Forclaz.



➔ Ouverture de l'événement "Notre Village est un Tiers Lieu" à la Clusaz.



➔ Remise d'honorariat de Gilles Perret, ancien Maire de Saint-Jeoire.



➔ Inauguration du nouveau service de covoiturage Hé Leman Faucigny à La Roche-sur-Foron !



➔ Inauguration des travaux de restauration du pont d'Evian à Biège.



Me contacter:



Permanence parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville
74 800 La Roche-sur-Foron - Téléphone: 04 50 25 18 10
s.noel@senat.fr - www.senat.fr - www.sylvianoel.fr